GROUPE AIR FRANCE-KLM

Information financière consolidée intermédiaire (non auditée)

1^{er} janvier 2025 – 30 septembre 2025

Établis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées par l'Union Européenne

Sommaire

États financiers consolidés	3
Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global consolidé	4
Bilan consolidé	5
Variation des capitaux propres consolidés	7
Tableau des flux de trésorerie consolidé	9
Notes aux états financiers consolidés	10

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires	3.1	24 822	23 582
Charges externes	4	(14 578)	(14 376)
Frais de personnel	5	(7 343)	(6 997)
Impôts et taxes hors impôt sur le résultat		(145)	(137)
Autres produits et charges d'exploitation courants	6	1 146	1 169
Amortissements, dépréciations et provisions	7	(2 291)	(2 037)
Charges opérationnelles		(23 211)	(22 378)
Résultat d'exploitation courant		1 611	1204
Cessions de matériels aéronautiques	8	(6)	25
Autres produits et charges non courants	8	(8)	(118)
Résultat des activités opérationnelles	3.1	1 597	1111
Charges d'intérêts	9	(464)	(471)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	9	151	236
Coût de l'endettement financier net	9	(313)	(235)
Autres produits et charges financiers	9	332	(198)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		1 616	678
Impôt sur le résultat	10	(478)	(181)
Résultat net des entreprises intégrées		1 138	497
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		30	13
Résultat net		1 168	510
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		125	130
Résultat net : Propriétaires de la société mère		1 043	380
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
De base	11	3,80	1,29
Dilué		3,56	1,24

État du résultat global consolidé

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Résultat net	1 168	510
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures et coût de couverture portée en autres éléments du résultat global	261	(135)
Variation de la juste valeur et coût de couverture transférée en résultat	101	(35)
Écart de change résultant de la conversion	(28)	2
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(90)	40
Éléments recyclables du résultat global des sociétés mises en équivalence, nets d'impôts	23	_
Total des autres éléments recyclables du résultat global	267	(128)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	52	106
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévalués par le résultat global	(2)	(5)
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	6	(5)
Éléments recyclables du résultat global des sociétés mises en équivalence, nets d'impôts	4	_
Total des autres éléments non recyclables du résultat global	60	(32)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	327	(32)
RÉSULTAT GLOBAL	1 495	478
Propriétaires de la société mère	1 370	348
Participations ne donnant pas le contrôle	125	130

Bilan consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Goodwill	223	226
Immobilisations incorporelles	1 167	1 150
Immobilisations aéronautiques	13 772	12 347
Autres immobilisations corporelles	1 617	1 533
Droits d'utilisation	8 619	7 592
Titres mis en équivalence	257	216
Actifs de retraite	43	66
Autres actifs financiers non courants	1 116	1 369
Actifs financiers dérivés non courants	122	195
Impôts différés	304	662
Autres actifs non courants	310	214
Actif non courant	27 550	25 570
Autres actifs financiers courants	1 317	1 190
Actifs financiers dérivés courants	80	249
Stocks et en-cours	993	959
Créances clients	2 455	2 051
Autres actifs courants	1 106	1260
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 008	4 829
Actifs détenus en vue de la vente	24	47
Actif courant	10 983	10 585
TOTAL ACTIF	38 533	36 155

Bilan consolidé (suite)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Capital		263	263
Primes d'émission et de fusion		7 560	7 560
Actions d'autocontrôle		(28)	(27)
Titres subordonnés à durée indéterminée	12	1568	1 078
Réserves et résultat		(9 287)	(10 638)
Capitaux propres – Part attribuable aux propriétaires de la société mère		76	(1 764)
Titres subordonnés à durée indéterminée	12	2 088	2 530
Réserves et résultat		38	33
Capitaux propres – Participations ne donnant pas le contrôle		2 126	2 563
CAPITAUX PROPRES		2 202	799
Provisions retraite		1 681	1 686
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants		4 541	4 493
Passifs financiers non courants	13	7 262	7 254
Dettes de loyers non courantes		5 155	4 714
Passifs financiers dérivés non courants		232	32
Impôts différés		5	2
Autres passifs non courants	15	686	904
Passif non courant		19 562	19 085
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions courants		827	1 181
Passifs financiers courants	13	1 690	1 692
Dettes de loyers courantes		897	982
Passifs financiers dérivés courants		192	137
Dettes fournisseurs		2 602	2 608
Titres de transport émis et non utilisés		4 521	4 097
Programme de fidélisation		915	906
Autres passifs courants	15	5 125	4 668
Passif courant		16 7 69	16 2 7 1
TOTAL PASSIF		36 331	35 356
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		38 533	36 155

Variation des capitaux propres consolidés

		Part a	ttribuable de la so			s		Partio donnant	cipation pas le c			
(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Sous-Total	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Sous-Total	Capitaux propres	
31 décembre 2023	262 769 869	263	7 560	(25)	1 076	(10 925)	(2 051)	2 524	27	2 551	500	
Autres éléments du résultat global	_	_	_	_	_	(32)	(32)	_	_	_	(32)	
Résultat de la période	_	-	_		_	380	380	_	130	130	510	
Résultat global	_	_	_	-	-	348	348	_	130	130	478	
Paiement fondé sur des actions	_	_	_	1	_	2	3	_	_	_	3	
Dividendes payés	_	_	_	_	-	_	_	_	(1)	(1)	(1)	
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	_	_	_	_	(11)	(56)	(67)	60	(124)	(64)	(131)	
Impôts sur coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	_	_	_	_	_	46	46	_	_	_	46	
Autres	_	_	_	_	_	_	_	_	(1)	(1)	(1)	
31 septembre 2024	262 769 869	263	7 560	(24)	1 065	(10 585)	(1 721)	2 584	31	2 615	894	

_		Part a	ttribuable de la so			s		Partio donnant	ipations pas le co		Total
(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Sous-Total	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Sous-Total	Capitaux propres
31 décembre 2024	262 769 869	263	7 560	(27)	1078	(10 638)	(1 764)	2 530	33	2 563	799
Autres éléments du résultat global	_	-	_	_	_	327	327	_	_	_	327
Résultat de la période		_		-		1 043	1 043	_	125	125	1 168
Résultat global	_	_	_	_	_	1 370	1 370	_	125	125	1 495
Achat d'actions propres	_	_	_	(2)	_	-	(2)	-	_	_	(2)
Paiement fondé sur des actions	_	_	_	1	_	1	2	-	_	_	2
Acquisition de participations minoritaires sans changement de contrôle	_	_	_	_	_	(5)	(5)	_	_	_	(5)
Dividendes payés	_	_	_	_	_	_	_	_	(1)	(1)	(1)
Titres subordonnés à durée indéterminée	_	_	_	_	500	(6)	494	(497)		(497)	(3)
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	_	_	_	_	(10)	(67)	(77)	55	(119)	(64)	(141)
Impôts sur coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée	-	_	_	_		57	57	_		_	57
Autres	_	_	_	_	_	1	1	_	-	_	1
30 septembre 2025	262 769 869	263	7 560	(28)	1568	(9 287)	76	2 088	38	2 126	2 202

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	Notes	2025	2024
Résultat net		1168	510
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	7	2 291	2 037
Dotations nettes aux provisions financières	9	213	212
Coût de la dette nette	9	313	235
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		6	(31)
Résultat sur cessions de filiales et participations		_	(2)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		(3)	19
Écart de change non réalisé		(626)	(97)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(30)	(13)
Impôts différés		277	99
Autres éléments non monétaires		30	21
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement		3 639	2 990
Augmentation (Diminution) du fonds de roulement	16	402	(422)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		4 041	2 568
Acquisition de filiales et participations avec prise de contrôle, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(12)	(92)
Investissements corporels et incorporels		(3 341)	(2 931)
Produits liés à la perte de contrôle de filiales ou à la cession		(3 3 11)	(2 331)
de titres de sociétés non contrôlées		24	8
Produits de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		774	391
Intérêts reçus		132	221
Dividendes reçus		10	2
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		161	137
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(2 252)	(2 264)
Paiement pour acquérir des actions d'autocontrôle		(1)	
Acquisition d'intérêts minoritaires sans changement de contrôle		(5)	(1)
Émission de titres subordonnés	12	494	_
Remboursement de titres subordonnés	12	(497)	_
Coupons sur titres subordonnés	12	(141)	(131)
Émission de nouveaux emprunts	13	1 356	1147
Remboursement d'emprunts	13	(1 411)	(1 715)
Paiements de dettes de loyers		(716)	(666)
Nouveaux prêts		(200)	(103)
Remboursement des prêts		90	65
Intérêts payés		(544)	(532)
Dividendes distribués		(1)	(1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(1 576)	(1 937)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(34)	4
Variation de la trésorerie nette		179	(1 629)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		4 829	6 181
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		5 008	4 552

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1	Événements significatifs	11
Note 2	Règles et méthodes comptables	12
Note 3	Informations sectorielles	13
Note 4	Charges externes	16
Note 5	Frais de personnel et effectifs	16
Note 6	Autres produits et charges d'exploitation courants	17
Note 7	Amortissements, dépréciations et provisions	17
Note 8	Cessions de matériels aéronautiques et autres produits et charges non courants	18
Note 9	Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers	18
Note 10	Impôts	19
Note 11	Résultat net – part du Groupe par action	20
N - 1 - 10	The content of a Nation Co	20
Note 12	Titres subordonnés à durée indéterminée	
		21
Note 13	Passifs financiers	22
Note 14	Indicateurs alternatifs de performance	24
Note 15	Autres passifs	26
Note 16	Variation du fonds de roulement	26

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS NOTE 1

Événements significatifs intervenus au cours de la période

Mesures visant à améliorer la performance opérationnelle et financière de KLM

Le 29 janvier 2025, KLM a annoncé la suppression de 250 emplois portant exclusivement sur des postes non opérationnels. Toutes les parties prenantes travaillent à un plan détaillé qui sera discuté avec les instances représentatives du personnel. Sans pouvoir le garantir à ce stade, KLM a pour objectif d'éviter les départs forcés.

Cet évènement n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de 2024 et 2025.

Emission d'obligations hybrides pour un montant de 500 millions d'euros

Air France-KLM a placé le 15 mai 2025 500 millions d'euros d'obligations hybrides, au coupon fixe annuel de 5,75% (yield de 5,875%) jusqu'à la première date de reset.

Elles sont comptabilisées en capitaux propres dans les états financiers consolidés (voir Note 12 subordonnés à durée indéterminée").

Extension des lignes de crédit renouvelables liées à l'ESG

Air France-KLM et Air France:

En avril 2023, Air France-KLM et Air France, coemprunteurs, avaient signé une ligne de crédit renouvelable liée au développement durable d'un montant de 1,2 milliard d'euros. Cette ligne incluait une option d'augmentation en accordéon qui avait été exercée sur le premier trimestre 2024 pour un montant de 90 millions d'euros portant ainsi le montant disponible à environ 1,3 milliard d'euros.

Cette ligne de crédit avait par ailleurs une échéance initiale à 2026 et comprenait deux options d'extension d'un an. En avril 2024, une option d'extension d'un an avait été levée portant l'échéance à 2027.

Enfin, le 18 juillet 2024, un nouvel amendement avait été signé sur la ligne de crédit d'Air France-KLM et d'Air France qui prévoyait :

- I'extension de l'échéance à juillet 2028 associée à une option d'extension complémentaire d'un an ;
- I'augmentation de la ligne de crédit de 1 290 millions d'euros à 1 405 millions d'euros.

Cette dernière option d'extension a été exercée en juin 2025 portant l'échéance à 2029.

KLM:

En avril 2023, KLM avait signé une ligne de crédit renouvelable d'un montant de 1,0 milliard d'euros liée à des indicateurs de performance ESG avec une échéance initiale à 2027 et comprenant deux options d'extension d'un an. En avril 2024, une première option d'extension d'un an avait été levée portant l'échéance à 2028. La deuxième option d'extension a été exercée en avril 2025 portant l'échéance à 2029.

Remboursement des titres super subordonnés 2022 d'un montant de 497 millions d'euros

Air France avait notifié la société Apollo le 20 juin 2025 sa décision (irrévocable) de procéder au remboursement le 28 juillet 2025 des titres super subordonnés émis en juillet 2022 pour 497 millions d'euros. Par conséquence, ces titres avaient été reclassés des titres subordonnés à durée indéterminée en passifs financiers courants au 30 juin 2025 pour un montant total de 524 millions d'euros (le nominal pour 497 millions d'euros et les intérêts courus non échus pour 27 millions d'euros).

Le remboursement a eu lieu le 28 juillet 2025 pour un montant total de 527 millions d'euros (voir Note 12 "Titres subordonnés à durée indéterminée").

Processus en vue d'une prise de participation majoritaire dans le capital de SAS

Le groupe Air France-KLM va entamer un processus visant à prendre une participation majoritaire dans le capital de SAS. Le Groupe détient actuellement 19,9 % du capital de la compagnie scandinave et a initié à l'été 2024 une coopération commerciale entre Air France, KLM et SAS, reposant sur des accords élargis de partage de codes et de commercialisation interline. Cette coopération a été renforcée par l'entrée de SAS dans l'alliance SkyTeam.

Sous réserve de la satisfaction de l'ensemble des conditions requises, Air France-KLM procéderait à l'acquisition de l'ensemble des parts détenues par Castlelake et Lind Invest, portant ainsi sa propre participation dans SAS à 60,5 %. L'État danois conserverait sa participation de 26,4 % ainsi que ses sièges au sein du Conseil d'administration.

Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises et de la levée des conditions suspensives, l'ambition du Groupe serait de finaliser l'opération au deuxième semestre 2026.

L'acquisition de cette participation majoritaire permettrait à Air France-KLM de prendre le contrôle de SAS, qui deviendrait alors une filiale du Groupe.

Le Groupe détiendrait la majorité des sièges au sein du Conseil d'administration de la compagnie aérienne.

Air France-KLM et SAS demeurent à date des concurrents sur le plan commercial.

Mise en place d'un contrat de liquidité

Air France-KLM a mis en place le 1er août 2025 un contrat de liquidité portant sur ses propres actions, d'une durée initiale de 12 mois puis renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois.

Ce contrat vise à animer par l'intermédiaire de Rothschild Martin Maurel les actions Air France-KLM sur le marché réglementé d'Euronext à Paris afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions Air France-KLM.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 10 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidité.

Emission d'obligations pour un montant de 500 millions d'euros dans le cadre du programme EMTN

Air France-KLM a placé le 28 août 2025, 500 millions d'euros d'obligations senior non garanties avec une maturité de 5 ans au coupon fixe annuel de 3,75 % (yield de 3,866 %) dans le cadre du programme EMTN du

La trésorerie correspondante à cette émission a été reçue le 04 septembre 2025 (voir Note 13 "Passifs financiers").

Événements postérieurs à la clôture

Remboursement des obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles ou échangeables en actions existantes de 2022 d'un montant nominal de 305 millions d'euros

Le groupe Air France-KLM a notifié aux porteurs d'obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes le 15 octobre 2025, sa décision de procéder au remboursement de la totalité des obligations en circulation à compter de la première date d'exercice ferme à un prix par obligations hybrides égal au pair (100.000 €) assorti des intérêts courus de 1.625 €.

Le paiement interviendra le lundi 24 novembre 2025 pour un nominal de 305 millions d'euros auquel s'ajouteront les intérêts courus à la date du remboursement (voir Note 12 "Titres subordonnés à durée indéterminée").

Acquisition d'une participation de 2,3 % dans le capital de la compagnie aérienne

Air France-KLM a finalisé le 22 octobre 2025 l'acquisition d'une participation de 2,3 % dans le capital de la compagnie aérienne canadienne WestJet pour un montant total de 49 millions de dollars. Cette transaction. initialement annoncée le 9 mai 2025, demeurait soumise à certaines validations.

Air France-KLM a racheté cette participation auprès de sa partenaire de co-entreprise Delta Air Lines, qui a fait l'acquisition d'une participation minoritaire de 15 % dans le capital de WestJet dans le cadre d'une transaction distincte également finalisée le 22 octobre (et comprenant également l'acquisition par la compagnie Korean Air d'une participation de 10 % dans le capital de

Les participations acquises par les trois compagnies représentent ainsi au total 25 % du capital de WestJet (dont 12,7 % pour Delta Air Lines, 10 % pour Korean Air et 2.3 % pour Air France-KLM), cédées par des fonds et coinvestisseurs affiliés à Onex Partners.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES NOTE 2

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette

L'information financière consolidée intermédiaire au 30 septembre 2025 doit être lue en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2024. Elle est établie selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2024, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du ler janvier 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2025 ont été revus par le Conseil d'administration le 5 novembre 2025.

Évolution du référentiel comptable

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2025, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié sa nouvelle norme IFRS 18 "Présentation et informations à fournir dans les états financiers" visant à améliorer l'utilité des informations présentées dans les états financiers primaires et les notes annexes permettant aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables.

IFRS 18 vient remplacer la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" et amender d'autres normes, principalement la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie".

Les principaux changements concernent :

- l'amélioration de la comparabilité de l'état du compte de résultat en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant de nouveaux sous-totaux dont le résultat d'exploitation;
- l'amélioration de la transparence des indicateurs de performance définies par la direction;
- l'introduction de règles et d'indications sur la manière d'agréger et de désagréger l'information financière tant dans les états financiers primaires que dans les notes annexes.

La norme IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du ler janvier 2027 avec une application anticipée possible au 1er janvier 2026. Elle n'est toutefois pas encore adoptée par l'Union européenne.

Le Groupe évalue actuellement les impacts de cette nouvelle norme notamment sur la structure du compte de résultat, sur le tableau des flux de trésorerie et sur les mesures de performance définies par la direction et communiquées.

A ce stade, les autres évolutions du référentiel comptable prévues sont suivies par le Groupe qui ne s'attend pas à des impacts significatifs.

NOTE 3 **INFORMATIONS SECTORIELLES**

Information par secteur d'activité (Note 3.1)

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Le Groupe est organisé autour des secteurs suivants :

- Réseau : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du Groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le Groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du Groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le Groupe par des compagnies aériennes tierces;
- Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde;
- Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « loisir » de passagers réalisée par Transavia:
- Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le Groupe, non couvertes par les trois autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe ou qui peuvent être alloués de façon raisonnable à ces segments d'activité. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA courant, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ». Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique (Note 3.2)

Activité par zone de destination

Le chiffre d'affaires externe du transport aérien du Groupe par zones de destination est ventilé en sept secteurs géographiques:

- France métropolitaine;
- Europe (hors France) et Afrique du Nord;
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan indien ;
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient;
- Amérique du Nord, Mexique et Polynésie française;
- Amérique du Sud (hors Mexique);
- Asie et Nouvelle Calédonie.

3.1 Informations par secteur d'activité

Période close au 30 septembre 2025

(en millions d'euros)	Notes	Réseau	Maintena nce	Transavi a	Autres	Non- répartis	Ajustem ents de consolid ation	Total
Chiffre d'affaires transport de					7144.00			
passagers	3.2	18 127	_	2 763	_	_	_	20 890
Chiffre d'affaires transport de fret	3.2	1 447	_	_	_	_	-	1 447
Chiffre d'affaires autres (1)		783	1 725	(50)	25	_	-	2 483
Chiffre d'affaires intersecteurs		21	2 422	1	202	_	(2 646)	-
Chiffre d'affaires du segment		20 378	4 147	2 7 14	227	_	(2 646)	24 820
Autres produits de l'activité		-	_	-	2	-	-	2
Produits des activités ordinaires		20 378	4 147	2 71 4	229	_	(2 646)	24 822
Carburant avions & SAF		(4 270)	(2)	(584)	_	_	-	(4 856)
Frais de Personnel		(5 191)	(937)	(628)	(600)	_	13	(7 343)
Autres		(7 915)	(2 669)	(1 167)	397	_	2 633	(8 721)
EBITDA Courant	14.1	3 002	539	335	26	_	_	3 902
Amortissements, dépréciations et provisions		(1 639)	(318)	(312)	(22)	-	-	(2 291)
Résultat d'exploitation courant		1 363	221	23	4	_	-	1 611
Résultat des activités opérationnelles		1 352	219	22	4	-	-	1 597
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		39	(6)		(3)	-	_	30
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers		_	_	_	_	19	_	19
Impôts						(478)		(478)
RÉSULTAT NET		1 391	213	22	1	(459)	-	1 168

 $^{(1) \}quad \hbox{\it Cette ligne inclut les indemnisations versées aux clients conformément au règlement CE261} \, .$

Période close au 30 septembre 2024

			Maintena	Transavi		Non-	Ajustem ents de consolid	
(en millions d'euros)	Notes	Réseau	nce	а	Autres	répartis	ation	Total
Chiffre d'affaires transport de passagers	3.2	17 432	_	2 454	_	_	_	19 886
Chiffre d'affaires transport de fret	3.2	1 375	-	-	_	-	-	1375
Chiffre d'affaires autres (1)		822	1507	(34)	24	-	-	2 319
Chiffre d'affaires intersecteurs		18	2 150	3	192	-	(2 363)	-
Chiffre d'affaires du segment		19 647	3 657	2 423	216	_	(2 363)	23 580
Autres produits de l'activité		-	-	-	2	-	-	2
Produits des activités ordinaires		19 647	3 657	2 423	218	_	(2 363)	23 582
Carburant avions & SAF		(4 753)	(2)	(608)	_	_	-	(5 363)
Frais de Personnel		(5 002)	(879)	(543)	(585)	_	12	(6 997)
Autres		(7 366)	(2 378)	(967)	382	_	2 351	(7 978)
EBITDA Courant	14.1	2 524	400	305	12	_	-	3 241
Amortissements, dépréciations et provisions		(1 535)	(276)	(219)	(7)	-	-	(2 037)
Résultat d'exploitation courant		989	123	86	6	_	-	1204
Résultat des activités opérationnelles		895	122	86	8	_	-	1 111
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2	3	_	8	_	_	13
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers		_	_	_	_	(433)	_	(433)
Impôts		_	_	_	_	(181)	_	(181)
RÉSULTAT NET		897	125	86	16	(614)	-	510

⁽¹⁾ Cette ligne inclut les indemnisations versées aux clients conformément au règlement CE261.

3.2 Informations par secteur géographique

Activité par zone de destination

CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE DU TRANSPORT AÉRIEN PAR DESTINATION

Période close au 30 septembre 2025

(en millions d'euros)	Notes	France métropolitaine	Europe (hors France), Afrique du Nord	Antilles Caraïbes, Guyane, Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen- Orient	Mexique, Polynésie	du Sud (hors	Asie, Nouvelle- Calédonie	Total
Passage	3.1	842	4 374	1 395	2 188	4 859	1846	2 623	18 127
Cargo	3.1	160	278	27	195	206	174	407	1 447
Transavia	3.1	100	2 472	-	191	_	_	-	2 763
TOTAL TRANSPORT		1 102	7 124	1 422	2 574	5 065	2 020	3 030	22 337

Période close au 30 septembre 2024

(en millions d'euros)	Notes	France métropolitaine	Europe (hors France), Afrique du Nord		Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique, Polynésie française	du Sud (hors	Asie, Nouvelle- Calédonie	Total
Passage	3.1	844	4 234	1 373	2 200	4 556	1 715	2 510	17 432
Cargo	3.1	146	215	20	239	190	218	347	1 375
Transavia	3.1	104	2 184	-	166	-	-	-	2 454
TOTAL TRANSPORT		1 094	6 633	1 393	2 605	4 746	1 933	2 857	21 261

NOTE 4 CHARGES EXTERNES

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Carburant avions	(4 674)	(5 197)
SAF	(182)	(166)
Quotas de CO ₂	(262)	(191)
Affrètements aéronautiques	(353)	(380)
Redevances aéronautiques	(1 754)	(1 545)
Commissariat	(735)	(686)
Achat d'assistance en escale	(1 627)	(1 534)
Achats et consommations d'entretien aéronautique	(2 632)	(2 379)
Frais commerciaux et de distribution	(848)	(810)
Autres frais	(1 511)	(1 488)
TOTAL	(14 578)	(14 376)

Une partie des charges externes (notamment les coûts de carburant avions, achats et consommations d'entretien aéronautique) est soumise à la variation du cours du dollar US. Les couvertures associées sont présentées en Note 6 « Autres produits et charges d'exploitation courants ».

NOTE 5 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

FRAIS DE PERSONNEL

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Salaires et traitements	(5 152)	(4 938)
Autres charges sociales	(989)	(925)
Charges de retraite à cotisations définies	(761)	(725)
Charges de retraite à prestations définies	(117)	(114)
Coûts du personnel intérimaire	(198)	(206)
Charge d'intéressement et de participation	(90)	(29)
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	(2)	(1)
Autres	(34)	(59)
TOTAL	(7 343)	(6 997)

Charges de retraite à cotisations définies

Le Groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de retraite du personnel navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'État, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Tous les principaux régimes de retraite de KLM aux Pays-Bas sont qualifiés de régimes à cotisations définies.

ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN DE LA PÉRIODE (1)

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	2025	2024
Pilotes	9 396	8 976
Personnel navigant commercial	23 149	22 558
Personnel au sol	46 992	46 579
Personnel intérimaire	2 403	2 485
TOTAL	81 940	80 598

⁽¹⁾ Les calculs sont effectués selon la méthode de la double pondération (temps de présence sur la période et temps de travail).

NOTE 6 **AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS**

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Production capitalisée	1 039	1 029
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(36)	(3)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	(21)	25
Autres	164	118
TOTAL	1146	1 169

AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS NOTE 7

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
AMORTISSEMENTS		
Immobilisations incorporelles	(134)	(125)
Immobilisations aéronautiques	(1 018)	(898)
Autres immobilisations corporelles	(145)	(135)
Droits d'utilisation	(1 111)	(942)
Sous total	(2 408)	(2 100)
DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		
Stocks	(5)	(3)
Créances	29	26
Provisions	93	40
Sous total	117	63
TOTAL	(2 291)	(2 037)

En 2024 et en 2025, les variations des provisions s'expliquent principalement par des reprises liées à des restitutions d'avions.

CESSIONS DE MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES NOTE 8 **ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS**

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Cessions-bail	3	2
Autres cessions aéronautiques	(9)	23
Cessions de matériels aéronautiques	(6)	25
Autres produits et charges non courants	(8)	(118)

Période close au 30 septembre 2025

Cessions-bail

L'impact des cessions-bail sur avions (« sales and leaseback ») s'est traduit par un produit de 3 millions d'euros en compte de résultat et un produit de cession en tableau des flux de trésorerie de 738 millions d'euros au 30 septembre 2025.

Période close au 30 septembre 2024

Cessions de matériels aéronautiques

L'impact des cessions-bail sur avions (« sales and leaseback ») s'était traduit par un produit de 2 millions d'euros en compte de résultat et un produit de cession en

tableau des flux de trésorerie de 328 millions d'euros au 30 septembre 2024.

Autres cessions aéronautiques

L'impact des autres cessions aéronautiques s'expliquait essentiellement par une opération de refinancement réalisée sur un B777 chez KLM ayant généré un produit de 16 millions d'euros au 30 septembre 2024.

Autres produits et charges non courants

Le montant des autres produits et charges non courants incluait une indemnité de (115) millions d'euros à payer par Air France-KLM à Virgin dans le cadre de la renégociation d'un contrat.

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NOTE 9 **ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Produits des valeurs mobilières de placement	71	110
Autres produits financiers	80	126
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	151	236
Intérêts sur passifs financiers	(226)	(244)
Intérêts sur dettes de loyers	(247)	(215)
Intérêts intercalaires capitalisés	45	38
Autres éléments non monétaires	(9)	(18)
Autres produits et charges financiers	(27)	(32)
Charges d'intérêts	(464)	(471)
Coût de l'endettement financier net	(313)	(235)
Résultat de change	559	54
Instruments financiers	3	(19)
Dotation nette aux provisions	(7)	(5)
Désactualisation des provisions	(206)	(206)
Autres	(17)	(22)
Autres produits et charges financiers	332	(198)
TOTAL	19	(433)

Coût de l'endettement financier net

Les produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie sont principalement constitués des produits d'intérêts des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers ainsi que du résultat net sur cessions de valeurs mobilières de placement.

Résultat de change

Au 30 septembre 2025, le résultat de change inclut un gain de change latent de 610 millions d'euros composé principalement:

- d'un gain latent de 476 millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollars US;
- d'un gain latent, net des dérivés de change, de 97 millions d'euros sur la dette nette dont un gain de 75 millions d'euros au titre du dollar US et un gain de 30 millions d'euros au titre du yen japonais;
- d'un gain latent de 38 millions d'euros sur les autres actifs et passifs, principalement lié au dollar US sur des comptes du besoin en fond de roulement.

Au 30 septembre 2024, le résultat de change incluait principalement un gain de change latent de 97 millions d'euros composé principalement :

- d'un gain latent de 54 millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollar US;
- d'un gain latent, net des dérivés de change, de 31 millions d'euros sur la dette nette dont un gain de 9 millions d'euros au titre du dollar US, un gain de 9 millions d'euros au titre du yen japonais et un gain de 8 millions d'euros au titre du franc suisse ;
- d'un gain latent de 11 millions d'euros sur les autres actifs et passifs, principalement liée au dollar US sur des comptes du besoin en fond de roulement.

Désactualisation des provisions

Le taux utilisé pour désactualiser les passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants s'élève à 6,8 % en 2025 contre 7,3 % en 2024.

NOTE 10 **IMPÔTS**

La charge d'impôt aux bornes du Groupe est la suivante :

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
(Charge)/Produit total d'impôt au compte de résultat	(478)	(181)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres (1)	(27)	81

(1) Incluant 57 millions d'euros d'impôts sur coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée au 30 septembre 2025 (46 millions d'euros au 30 septembre 2024).

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 616	678
(Charge)/Produit total d'impôt au compte de résultat	(478)	(181)
Taux d'impôt effectif	30 %	27 %

Taux d'impôt effectif au 30 septembre 2025

Le taux d'impôt effectif du Groupe Air France-KLM s'établit à 30 % au 30 septembre 2025 compte tenu de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises pour le Groupe fiscal français, portant ainsi le taux d'impôt effectif théorique à 30,2 % dans cette iuridiction. Le taux d'impôt effectif théorique pour le Groupe fiscal néerlandais demeure à 25,8 %.

Législation du modèle Pilier 2 de l'OCDE

Le groupe Air France-KLM est soumis aux règles Pilier 2 de l'OCDE suite à leur transposition en droit français et son entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En vertu de cette législation, le Groupe est tenu de payer un impôt complémentaire pour la différence entre son taux d'imposition effectif GloBE (TEI GloBE) dans chaque juridiction et le taux minimum de 16 % (pour l'exercice 2025).

Des régimes de protection temporaire ont été instaurés pour trois exercices maximum et permettent de différer l'application des règles. Ces régimes consistent en des tests simplifiés par rapport aux règles Pilier 2, calculés par juridiction et à la fin de chaque exercice.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a estimé qu'il pouvait bénéficier des régimes de protection temporaire dans presque toutes les juridictions où il opère, sauf dans la juridiction France en raison de la reconnaissance/dé reconnaissance des impôts différés principalement et dans quelques juridictions non significatives, qui doivent ainsi effectuer un calcul complet de TEI GloBE selon la loi en vigueur et les recommandations OCDE disponibles.

Le calcul complet du TEI GloBE pour la juridiction France dépassait le taux minimum de 15 %. En conséquence, aucune charge d'impôt complémentaire n'avait été comptabilisée au 31 décembre 2024.

Le Groupe n'a pas identifié d'évènement remettant en cause les calculs effectués au 31 décembre 2024 et n'anticipe pas de charge d'impôt complémentaire à comptabiliser au titre de l'exercice 2025.

Par conséquent, le taux d'imposition effectif prévu pour l'exercice 2025 n'est pas affecté par la législation Pilier 2 au 30 septembre 2025.

RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION NOTE 11

RÉSULTATS RETENUS POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Résultat net – part du groupe	1 043	380
Coupons sur titres subordonnés nets de l'effet d'impôt	(46)	(42)
Résultat net de base - part du groupe	997	338

RÉSULTATS RETENUS POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Résultat net de base – part du groupe	997	338
Effet des actions ordinaires potentielles sur le résultat : intérêts versés sur les obligations convertibles (net d'impôt)	10	14
Résultat net – part du groupe (retenu pour le calcul du résultat dilué par action)	1 007	352

RAPPROCHEMENT DU NOMBRE D'ACTIONS UTILISÉ POUR LE CALCUL DES RÉSULTATS PAR ACTION

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	2025	2024
Nombre moyen pondéré :		
d'actions ordinaires émises	262 769 869	262 769 869
 d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat et autres actions propres achetées 	(164 344)	(130 503)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	262 605 525	262 639 366
Nombre d'actions potentiellement dilutives	19 996 070	21 603 858
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	282 601 595	284 243 224

Pour rappel, suite au remboursement de 452 millions d'euros d'OCEANE réalisé le 25 mars 2024 le nombre d'actions potentielles dilutives liées à l'OCEANE 2026 en circulation avait été réduit de 4 966 518 actions à 472 580 actions.

Les obligations restantes en circulation pour un montant de 48 millions d'euros dont l'échéance était le 25 mars 2026 ont été remboursées en numéraire le 10 mai 2024, suite à l'exercice de l'option de remboursement anticipé par l'émetteur de l'obligation dans les conditions prévues par le Règlement des OCEANE 2026. Ces obligations restantes ont été remboursées par anticipation. Ce montant résiduel de remboursement équivaut à 2 654 942 obligations.

À l'issue de ces deux opérations, il n'y a plus d'obligations OCEANE en circulation au 30 septembre 2025.

Le nombre d'actions potentiellement dilutives lié aux obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions existantes s'établit à 19 996 070 actions au 30 septembre 2025.

La conversion potentielle de cet instrument et ces effets sur le résultat ont été pris en compte au 30 septembre 2025 pour déterminer le résultat dilué par action.

Au 30 septembre 2025, compte tenu des éléments présentés ci-dessus, le résultat net de base par action ressort à 3,80 euros et le résultat net dilué par action ressort à 3,56 euros.

TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE NOTE 12

(en millions d'euros)		31 décembre 2024	Rembour- sement Nominal	Émission Nominal	Variation monétaire – Coupons	Variation non monétaire	30 septembre 2025
Titres Super Subordonnés 2023	Nominal	727	-	-	-	-	727
	Coupons	44	-	_	(55)	41	30
Obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en	Nominal	305	-	-	-	-	305
actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes	Coupons	2	_	_	(15)	16	3
Obligation subordonnées de	Nominal	_	_	494	_	6	500
dernier rang à durée indéterminée	Coupons	-	-	-	(7)	10	3
TOTAL TITRES SUBORDONNÉS À							
INDÉTERMINÉE – PART ATTRIBUA PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ		1 078		494	(77)	73	1 568
	Nominal	497	(497)			-	-
Titres Super Subordonnés 2022	Coupons	13	_	-	(30)	17	_
Titres Super Subordonnés Juillet	Nominal	498	-	-	-	-	498
2023	Coupons	16	_	_	(34)	26	8
Titres Super Subordonnés Novembre 2023	Nominal	1 493	-	-	-		1 493
Novembre 2023	Coupons	13	-	-	-	76	89
TOTAL TITRES SUBORDONNÉS – PARTICIPATIONS NE DONNANT F CONTRÔLE	PAS LE	2 530	(497)		(64)	119	2 088
Total des flux de trésorerie			(497)	494	(141)	113	2 000

Remboursement des obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles ou échangeables en actions existantes de 2022 d'un montant nominal de 305 millions d'euros

Le groupe Air France-KLM a notifié aux porteurs d'obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles ou échangeables en actions existantes le 15 octobre 2025, sa décision de procéder au remboursement de la totalité des obligations en circulation à compter de la première date d'exercice ferme.

Le paiement interviendra le lundi 24 novembre 2025 pour un nominal de 305 millions d'euros auquel s'ajouteront les intérêts courus à la date du remboursement (voir Note 1.2 "Événements postérieurs à la clôture").

NOTE 13 PASSIFS FINANCIERS

	30 se	eptembre 202	25	31 d	•	
(en millions d'euros)	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt subordonné à durée indéterminée en yens	115	-	115	123	-	123
Emprunt subordonné à durée indéterminée en francs suisses	400	-	400	398	-	398
Obligations liées au développement durable	500	500	1 000	1000	-	1 000
Autres emprunts obligataires	1 273	282	1 555	1 078	515	1 593
Dettes de location avec option d'achat avantageuse	3 616	555	4 171	3 527	642	4 169
Autres emprunts	1 357	284	1 641	1 127	421	1548
Intérêts courus non échus	1	69	70	1	114	115
TOTAL - PASSIFS FINANCIERS	7 262	1 690	8 952	7 254	1 692	8 946

VARIATION DU PASSIF FINANCIER

(en millions d'euros)	31 décembre 2024	Émission de nouveaux emprunts	Rembours ement des emprunts	Variation de la conversion	Autres	30 septembre 2025
Emprunts à durée indéterminée en yens et francs suisses	521	-	_	(6)	-	515
Obligations liées au développement durable	1 000	_	-		_	1 000
Autres emprunts obligataires	1 593	500	(515)	(23)	-	1 555
Dettes de location avec option d'achat avantageuse	4 169	638	(560)	(89)	13	4 171
Autres emprunts	1548	218	(336)	(6)	217	1 641
Intérêts courus non échus	115	-	-	-	(45)	70
TOTAL	8 946	1 356	(1 411)	(124)	185	8 952

Remboursement du solde de l'emprunt obligataire d'un montant de 515 millions d'euros émis en 2020

Le 16 janvier 2025, Air France-KLM a remboursé le montant restant de l'emprunt obligataire, arrivé à maturité, d'un montant de 515 millions d'euros, souscrit en 2020.

Emission d'obligations pour un montant de 500 millions d'euros dans le cadre du programme EMTN

Air France-KLM a placé le 28 août 2025, 500 millions d'euros d'obligations senior non garanties avec une maturité de 5 ans au coupon fixe annuel de 3,75 % (yield de 3,866 %) dans le cadre du programme EMTN du Groupe. La trésorerie correspondante à cette émission a été reçue le 04 septembre 2025.

Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Échéances en		
Fin année N	259	_
N+1	1 710	1 692
N+2	695	1 595
N+3	1 133	611
N+4	1 458	963
Au delà de 4 ans	3 697	4 085
TOTAL	8 952	8 946

Au 30 septembre 2025, les emprunts subordonnés à durée indéterminée de KLM sont inclus dans la ligne « audelà de 4 ans ».

Lignes de crédit

Le 18 avril 2023, Air France-KLM, Air France et KLM ont signé deux lignes de crédit renouvelables liées au développement durable avec un regroupement $\dot{\text{d}}$ institutions financières internationales, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros.

Pour chaque ligne de crédit, un ensemble d'indicateurs de performance en matière de développement durable a été intégré au coût de financement. Ceux-ci sont conformes à l'engagement d'Air France-KLM et de ses compagnies aériennes en faveur du développement durable et d'une décarbonation progressive de leurs activités. Les deux lignes de crédit comprennent un mécanisme d'ajustement de la marge de crédit (à la hausse ou à la baisse) conditionné par l'atteinte de chacun de ces indicateurs de performance (la réduction des émissions unitaires de CO₂, l'augmentation de la part du SAF, entre autres).

En outre, certains covenants financiers sont également applicables à ces deux lignes de crédit. Au 30 juin 2025, ces covenants financiers sont respectés.

Le montant total disponible pour le Groupe Air France-KLM au 30 septembre 2025, s'élève à 2,5 milliards d'euros.

Air France-KLM et Air France

Air France-KLM et Air France, en qualité de coemprunteurs, ont signé une ligne de crédit liée au développement durable de 1,2 milliard d'euros. Cette ligne incluait une option d'augmentation en accordéon qui a été exercée au premier trimestre 2024 pour un montant de 90 millions d'euros, portant ainsi le montant disponible à 1,3 milliard d'euros.

Cette nouvelle ligne de crédit avait par ailleurs une échéance initiale à 2026 et comprenait deux options d'extension d'un an. En avril 2024, une option d'extension a été levée portant l'échéance à 2027.

Le 18 juillet 2024, un nouvel amendement a été signé sur la ligne de crédit d'Air France-KLM et Air France, prévoyant l'extension de l'échéance à juillet 2028 associée à une option d'extension complémentaire d'un an et l'augmentation de la ligne de crédit de 1,3 à 1,4 milliard d'euros.

Le 27 juin 2025, un nouvel amendement a été signé sur la ligne de crédit d'Air France-KLM et Air France, prévoyant l'extension de l'échéance à juillet 2029.

KLM

En 2023, KLM a signé une ligne de crédit de 1 milliard d'euros indexée sur des indicateurs de performance ESG (« Environmental, Social and Governance »).

Cette ligne de crédit, dont l'échéance initiale était fixée à 2027, est assortie de deux options d'extension d'un an. Une option d'extension d'un an a été levée en avril 2025 portant l'échéance à avril 2029.

Par ailleurs, KLM dispose de trois autres lignes de crédit pour un montant de 0,1 milliard d'euros.

NOTE 14 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

14.1 EBITDA courant

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Produits des activités ordinaires	24 822	23 582
Charges externes	(14 578)	(14 376)
Frais de personnel	(7 343)	(6 997)
Impôts et taxes hors impôt sur le résultat	(145)	(137)
Autres produits et charges d'exploitation courants	1 146	1 169
EBITDA courant	3 902	3 241

La répartition par secteur d'activité est présentée en Note 3.1.

14.2 Flux de trésorerie libre d'exploitation

Période du 1er janvier au 30 septembre

(en millions d'euros)	2025	2024
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	4 041	2 568
Investissements corporels et incorporels	(3 341)	(2 931)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	774	391
Flux de trésorerie libre d'exploitation	1 474	28
Intérêts payés	(544)	(532)
Intérêts reçus	132	221
Paiements de dettes de loyers	(716)	(666)
Flux de trésorerie libre d'exploitation ajusté	346	(949)
Paiements exceptionnels réalisés/(reçus) ⁽¹⁾	369	972
Flux de trésorerie récurrent libre d'exploitation ajusté	715	23

⁽¹⁾ Les paiements exceptionnels réalisés/(reçus), retraités du flux de trésorerie libre d'exploitation pour le calcul du flux de trésorerie récurrent libre d'exploitation ajusté correspondent au remboursement des charges sociales, des cotisations retraites et des taxes sur les salaires différés pendant la période du Covid-19, voir Note 16 « Détail de la variation du fonds de roulement ».

14.3 Dette nette

(en millions d'euros)	otes	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs financiers courants et non courants	13	8 952	8 946
Dettes de loyers courantes et non courantes		6 052	5 696
Intérêts courus non échus		(93)	(138)
Dépôts relatifs aux passifs financiers		(90)	(97)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers		(84)	(98)
Impact des dérivés devise/dettes		47	(45)
Passifs financiers (I)		14 784	14 264
Trésorerie et équivalent trésorerie		5 008	4 829
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois		883	1046
Obligations		1 106	1 057
Liquidités nettes (II)		6 997	6 932
DETTE NETTE (I-II)		7 787	7 332

Au 30 septembre 2025, les liquidités nettes comprennent 424 millions d'euros (contre 428 millions d'euros au 31 décembre 2024) nantis ou bloqués.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à maintenir un niveau de trésorerie dans certaines filiales opérationnelles. Au 30 septembre 2025, cela représente un montant total de 600 millions d'euros (contre 725 millions d'euros au 31 décembre 2024).

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 septembre 2025
Dette nette à l'ouverture		7 332
Flux de trésorerie libre d'exploitation	14.2	(1 474)
Intérêts payés	14.2	544
Intérêts reçus		(132)
Dividendes reçus		(10)
Coupons payés sur titres subordonnés et sur obligations subordonnées à durée indéterminée convertibles en actions nouvelles et / ou échangeables contre des actions existantes	12	141
Produit de cession de titres non consolidés		(24)
Refinancement en pleine propriété d'avions loués sans mouvement de trésorerie		212
Emission d'obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée	12	(494)
Remboursement d'obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée	12	497
Nouveaux/modifications contrats de location		1 687
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global		(414)
Effet des dérivés sur la dette nette		92
Variation de la conversion en résultat		(188)
Autres variations non monétaires de la dette nette		18
DETTE NETTE À LA CLÔTURE		7 787

NOTE 15 AUTRES PASSIFS

	Au 3	0 septembre 20)25	Au	24	
(en millions d'euros)	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dettes fiscales (y compris impôt société)	443	240	683	469	413	882
Taxes aériennes	1034	-	1 034	879	_	879
Dettes sociales	1542	124	1 666	1 409	328	1 737
Passifs sur immobilisations	27	14	41	47	9	56
Produits constatés d'avance	1 212	215	1 427	982	29	1 011
Avances et acomptes reçus	584	-	584	576	_	576
Dettes diverses	283	93	376	306	125	431
TOTAL	5 125	686	5 811	4 668	904	5 572

Les produits constatés d'avance sont principalement liés aux contrats de l'activité Maintenance.

La variation des autres passifs au 30 septembre 2025 s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2024	Variation de besoin en fond de roulement	Écart de conversion	Autre	30 septembre 2025
Dettes fiscales (y compris impôt société)	882	(141)	(1)	(57)	683
Taxes aériennes	879	155	_	_	1 034
Dettes sociales	1 737	(71)	_	_	1 666
Passifs sur immobilisations	56	_	(1)	(13)	41
Produits constatés d'avance	1 011	355	(1)	62	1 427
Avances et acomptes reçus	576	101	(30)	(64)	584
Dettes diverses	431	9	(30)	(34)	376
Total	5 572	408	(63)	(108)	5 811

NOTE 16 VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

Période du 1er janvier au 30 septembre

Notes		
(en millions d'euros)	2025	2024
(Augmentation)/diminution monétaire des stocks	(44)	(106)
(Augmentation)/diminution monétaire des créances clients	(413)	(44)
Augmentation/(diminution) monétaire des dettes fournisseurs	41	102
Augmentation/(diminution) monétaire des billets émis non utilisés	410	489
Augmentation/(diminution) monétaire des miles du programme de fidélisation	10	(13)
Variation monétaire des autres actifs	4	(139)
Variation des autres passifs	408	(715)
Variation provision sur émissions quotas de CO2	(4)	(16)
Variation créances/dettes couverture carburant	(10)	20
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	402	(422)

